

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03299

Numéro SIREN : 789 836 194

Nom ou dénomination : LE TEATRO

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2019 sous le numéro de dépôt 3320

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

LE TEATRO

41 rue François Coli
34130 Mauguio

V/REF :

N/REF : 2012 B 3299 / 2019-B-3320

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 04/03/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 23/02/2018

Concernant la société

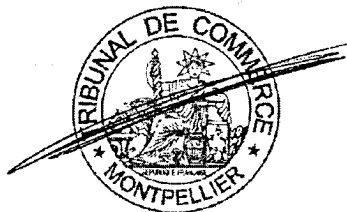
LE TEATRO
Société à responsabilité limitée
41 rue François Coli
34130 Mauguio

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-3320 le 04/03/2019

R.C.S. MONTPELLIER 789 836 194 (2012 B 3299)

Fait à MONTPELLIER le 04/03/2019,

LE GREFFIER



LE TEATRO

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 5 000 EURO
41 rue François COLI, 34130 – MAUNGUIO
SIRET : 78983619400017

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 23/02/2018

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois février, à 10 heures,
Les associés de la Société " LE TEATRO " se sont réunis au siège social en Assemblée
Générale Ordinaire et Extraordinaire, sur convocation écrite de la gérance.*

Sont présents :

Madame STEPHAN Céline épouse ASSEF

Mademoiselle Océane ASSEF

Monsieur David ASSEF

Monsieur Rodolphe LECOMTE

Total égal au nombre de parts constituant le capital social

propriétaire de 25 parts

propriétaire de 24 parts

propriétaire de 25 parts

propriétaire de 26 parts

soit 100 parts

Monsieur David ASSEF préside la séance, en sa qualité de gérant.

Le président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales ayant droit de vote. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

Puis, le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les opérations de l'exercice clos le 31.12.2017 ;

- Le texte des résolutions proposées au vote des associés.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la législation en vigueur ont été régulièrement tenus à la disposition des associés au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017 ;

- Questions diverses.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance, puis le Président déclare la discussion ouverte.

Plusieurs questions sont posées sur des points de détail auxquelles il est donné réponse par le Président sans que s'instaure un véritable débat. Les intéressés, dûment consultés, ne jugent pas nécessaires qu'il soit fait mention au présent procès verbal de ces questions et de ces réponses.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que tous les associés sont présents et qu'ils ont communication depuis quinze jours au moins du rapport de la gérance et du texte des résolutions, ratifie en tant que de besoin la manière dont elle a été convoquée et se déclare régulièrement habilitée à statuer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE TEATRO

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 5 000 EURO
41 rue François COLI, 34130 – MAUGUIO
SIRET : 78983619400017

RAPPORT DE GESTION

CONCERNANT L'EXERCICE CLOS LE 31 /12/ 2017

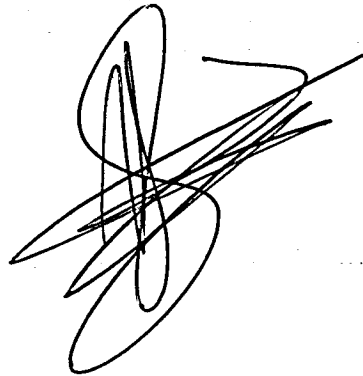
1- COMMENTAIRE GENERAL

L'exercice clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois. Il s'agit du cinquième exercice de la société.

2- EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017.

L'entreprise n'a eu aucune activité au cours de l'exercice 2017.

Le présent rapport est remis à tous les associés dans les délais légaux, et sera soumis à leur approbation lors de l'assemblée générale.



cerfa

N° 11084*19

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
				Régime réel normal	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
LE TEATRO - SIREN : 789836194	
Adresse du siège social:	Ancienne adresse en cas de changement:
41 rue François COLI	
34130 MAUGUIO	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées sans activité

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	0	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Société d'investissement immobilier côtée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Comptable, conseil ou CGA :

Visa : CGA

Viseur conventionné :

Identité du déclarant:

Date: 26/02/2019 Lieu: MAUGUIO

Civilité du déclarant : M

Nom du déclarant : ASSEF David

Qualité du déclarant : gérant

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017, approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

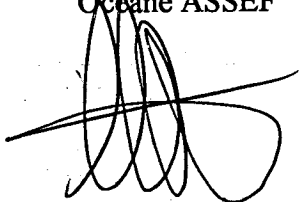
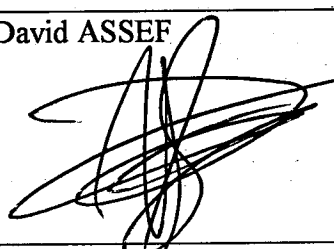
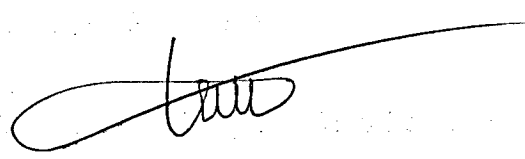
TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé conformément à la loi.

Céline STEPHAN épouse ASSEF 	Océane ASSEF 
David ASSEF 	Rodolphe LECOMTE 

Désignation de l'entreprise <u>LE TEATRO - SIREN : 789836194</u>				Néant ☒		
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
				Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilitisations corporelles*		028	030		
	Immobilitisations financières* (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres* (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		
	Charges constatées d'avance*		092	094		
	Total II		096	098		
	Total général (I + II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131	132	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136		
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (+)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	172	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176			
Total général (I + II + III)			180			
REMOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise LE TEATRO - SIREN : 789836194		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2017		Néant ☒		
A - RÉSULTAT COMPTABLE												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209			210				
	Production vendue		Biens Services *		215			214				
					217			218				
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *						224					
	Subventions d'exploitations reçues						226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits						230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234					
	Variation de stocks (marchandises) *						236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240					
	Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242					
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243			244				
	Rémunérations du personnel *						250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252					
Dotations aux amortissements *						254						
Dotations aux provisions						256						
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259			262					
Total des charges d'exploitation (II)						264						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Produits financiers		(III)	260			Charges financières	(V)	270				
Produits exceptionnels		(IV)					294					
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui D)		347			300					
Impôt sur les bénéfices *		(VII)					306					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)												
B - RÉSULTAT FISCAL												
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				312			314				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				316			316				
	Provisions non déductibles *				318			318				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				322			322				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		217			324			324			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		248			330				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				249			351				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			998				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)		987			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)		989						
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990						
	ZFA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344			350			
	Créance due au report en arrière du déficit				346							
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												
Bénéfices col. 1				352			354					
Déficit col. 2				356								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						360					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												
Bénéfices col. 1				370			372					
Déficit col. 2												



N° 10958 * 20

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGEIP N° 2033-CSD 2018
ANNEXE POUR LA DÉCLARATION
FISCAL 2018

Désignation de l'entreprise : LE THEATRO - SIREN : 789836194										Néant ☒	
I IMMOBILISATIONS											
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobiliations incorporelles											
Fonds commercial											
Autres											
Terrains											
Constructions											
Installations techniques											
Matériel et outillage industriels											
Matériel de transport											
Autres immobilisations corporelles											
Immobiliations financières											
TOTAL											
II AMORTISSEMENTS											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobiliations incorporelles											
Terrains											
Constructions											
Installations techniques											
Matériel et outillage industriels											
Installations générales, agencements, aménagements divers											
Matériel de transport											
Autres immobilisations corporelles											
TOTAL											
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 10% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations											
cédées vides											
depuis leur mise en service											
mise hors d'usage ou											
reprises dans											
le patrimoine privé											
y compris les produits											
de la propriété industrielle											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL											
Plus-values totales à 19 %											
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle, bénéficiant du régime des plus-values à long terme (Cf. art. 39 de la loi n° 2003-710 du 26 juillet 2003)											
TOTAL											
Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice 2033-NOT.											
1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 248 bis JA, 210F et 248C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.											



N° 10959 * 20

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERSDGFIP N° 2033-D-SD 2018
ADAPTÉ POUR LA DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : LE TEATRO - SIREN : 789836194										Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises								
Immob. incorporelles	700		705		1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715		2						
Constructions	720		725		3						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						
Matériel de transport	750		755		6						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7						
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780				
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995			
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996			
Déficits reportables			984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA						
Déficits de l'exercice			860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129			
Total des déficits restant à reporter			870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800			
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 11483 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

ADAPTE A LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FRFormulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise: LE TEATRO - SIREN : 789836194		Néant ☒ *
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017		Données en nombre de mois 12
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence	024	160	
Date de cessation			

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE TEATRO - SIREN : 789836194

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom complet STEPHAN Céline
Nom marital ASSEF
Naissance : Date 15/07/1971 N° Département 45 Commune ORLEANS Pays
Adresse : 100 allée Pierre Lazareff
 100b allée Pierre Lazareff
 34430 St Jean de Védas

Titre (2) Mme Nom complet ASSEF Océane
Nom marital
Naissance : Date 30/09/1996 N° Département 45 Commune ORLEANS Pays
Adresse : 75 allée Pierre LAZAREFF
 100b allée Pierre Lazareff
 34430 St Jean de Védas

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
- * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom complet ASSEF David
Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 25
Naissance : Date 16/02/1970 N° Département 58 Commune Cosne/Loire Pays
Adresse : 100 allée Pierre Lazareff
34430 St Jean de Védas

Titre (2) Mr Nom complet LECOMTE Rodolphe
Nom marital % de détention 26 Nb de parts ou actions 26
Naissance : Date 19/02/1966 N° Département 45 Commune JARGEAU Pays
Adresse : 100 Bis allée Pierre Lazareff
34430 St Jean de Védas